



LAURENT COTTU-HARLAY (1812-1890) UN IMPRIMEUR DE NOYON FERVENT BONAPARTISTE

L'imprimerie Cottu-Harlay (1845-1857), rue du Nord à Noyon.

Installé en 1845 au n°6 de la rue du Nord (aujourd'hui rue du Général-de-Gaulle), l'imprimeur Laurent Cottu créa deux journaux à Noyon, *Le Journal du Santerre et du Noyonnais* et *L'Ami de l'Ordre*, dont les éditions originales sont archivées à la bibliothèque de la Société historique de Noyon.

UN IMPRIMEUR TALENTUEUX

Né à Clermont (Oise) le 4 octobre 1812, fils de l'huissier Charles Laurent Cottu (1774-1829), ancien officier de la première République, Laurent Louis Joseph Cottu fit ses études au collège de sa ville natale. Plusieurs fois récompensé pour la valeur de son travail, il s'orienta vers le métier d'imprimeur et fit son apprentissage chez un parent, M. Danicourt, à Orléans. Il se spécialisa par la suite dans la capitale où il développa l'art typographique dans les imprimeries Decourchand, pendant dix ans, et Schneider, alors toutes deux réputées. Habile comme compositeur, comme metteur en page ou comme correcteur avant tirage, il s'essaya à l'étude de la littérature et s'adonna à l'écriture politique.

Il rédigea ainsi, en tant que « publiciste », quelques articles sur les questions ouvrières et l'amélioration du sort des travailleurs, mettant ainsi en avant ses opinions libérales.

UN JOURNALISTE BONAPARTISTE

Le 24 octobre 1845, il fut nommé à la succession de l'imprimerie Soulas-Amoudry à Noyon et devint à son tour maître-imprimeur. Il employait alors un écrivain et un ouvrier typographe. L'imprimerie possédait deux presses typographiques et une presse lithographique sur laquelle il imprima, notamment, l'inauguration du chemin

de fer à Noyon et un portrait de Jacques Sarazin.

Un an plus tard, en 1846, il épousa la fille de M. Harlay, conseiller municipal et directeur-fondateur de la Compagnie d'Assurances Générales, qui lui donna deux enfants.

L'imprimerie Cottu-Harlay publia de nombreux ouvrages classiques et liturgiques et un premier journal en 1848, *Le Journal du Santerre et du Noyonnais*. Puis, en 1851, il créa le journal *L'Ami de l'Ordre*, hebdomadaire bonapartiste à la devise sans ambiguïté : « Religion, Famille, Propriété ». Il demeura gérant du journal noyonnais jusqu'en 1859 mais s'était démis deux ans plus tôt de son imprimerie qu'il avait vendu à Dieudonné Andrieux, le 22 juin 1857.



Le journal L'Ami de l'Ordre

L'AGENT PRINCIPAL DES ASSURANCES

Cottu travailla alors chez son beau-père, traitant les dossiers d'assurances contre l'incendie et contre les sinistres

maritimes, et devint associé. En 1856, il s'investit dans le Comité archéologique de Noyon dans lequel il occupa la fonction de secrétaire-adjoint. À la mort de M. Harlay, il prit la direction de la société d'assurance, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Appelé à remplacer son beau-père dans la municipalité, il fut nommé conseiller municipal en 1870, fonction qu'il remplit jusqu'au 6 mai 1888, date à laquelle sa santé fragile l'obligea à la démission.

Il abandonna aussi son rôle d'administrateur du Bureau de Bienfaisance. Dieudonné Andrieux le décrit comme un « homme si bon, si doux, si patient que jamais [qu']en un laps de temps de plus de 30 ans, nous n'avons entendu sortir de sa bouche un mot qui put faire supposer qu'un sentiment de colère existât en lui. »

Bien que ses facultés intellectuelles fussent demeurées intactes, Laurent Cottu sentait sa santé s'altérer depuis 1887. Il décéda le 19 mai 1890 dans sa 78^e année. *Le Progrès de l'Oise* écrivit à son sujet : « Comme citoyen et comme homme public, M. Cottu laisse une mémoire vénérée. »

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique,
archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr